

Rapport n°13

Sustegnu à l'associi patrimoniali per u 2026

Soutien aux associations patrimoniales pour 2026

Treize associations à vocation patrimoniale ont déposé leur demande de subvention pour l'exercice 2026.

La somme globale allouée à ce jour s'élève à 45 700,00 €, répartie entre les diverses associations comme suit, dont l'intérêt local des actions menées justifie l'attribution desdites subventions :

Association	Montant accordé en 2025	Montant proposé en 2026
Amis de la Chapelle Sainte-Croix	2 200,00 €	2 200,00 €
Société des Amis du Musée de Bastia	2 500,00 €	2 500,00 €
Fondation du patrimoine	2 100,00 €	2 100,00 €
Association Assunta Gloriosa	1 000,00 €	1 000,00 €
Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception	800,00 €	1 000,00 €
Association des chercheurs en sciences humaines	1000,00 €	1 000,00 €
Association Petre Scritte	500,00 €	500,00 €
Association pour conservation église St Joseph	2500,00 €	2500,00 €
Comité des fêtes et animation du patrimoine de Bastia	21400,00 €	21400,00 €

Société des sciences historiques et naturelles de la Corse	4 000,00 €	4 000,00 €
Franciscorsa	2 500,00 €	2 500,00 €
Lyre Municipale Bastiaise	4 000,00 €	4 000,00 €
Petre e Radiche	1000,00 €	1000,00 €
	TOTAL	45 700,00 €

La Ville maintient le même niveau de soutien au tissu associatif patrimonial que les années précédentes.

En conséquence, il est proposé :

- D'attribuer aux associations patrimoniales une subvention dont le montant est individualisé dans le tableau ci-dessus, pour un montant global de 45 700,00 €.
- De préciser que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2026, fonction 312, article 657400.